



COMITE DIRECTEUR

2 octobre 2021

Présent(e)s : Adrien ARJONA, Stéphanie BARNEIX, Corinne BORD, Lydie BOURY, Françoise BOUVIER, Hervé CRAUSTE, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, Didier DELIGNIERES, Janick DEPRINCE, François FOURREAU, Cécile LAGIER MOULIN, Jean-Louis LLOUQUET, Henri LUBRANO, Philippe NICOLINO, Désirée OMBOLO, Jean Marcel PEYRAS, Maurice PYTKIEWICZ, Joël VIGNAUD

Excusé(e)s/ pouvoir : Michel BONZOMS (pouvoir Françoise BOUVIER), Julie LEGAILLARD, Camille MALABIAU (pouvoir Adrien ARJONA)

Invité(e)s : Audrey CESARINI, Myriam CHOMAZ, Delphine DESGRE, Samar EZZINA, Céline GREFFIER, Sylvain PREHU, Vincent SEGUELA Secrétaire Général FLL, Carine VARLEZ, Matthieu VERMEIL

10H00. La Présidente ouvre la séance en précisant que cette réunion se tiendra sous forme hybride, permettant la participation en distanciel pour celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer. Elle se réjouit néanmoins de pouvoir retrouver en présentiel un certain nombre de dirigeants. La Présidente exprime un message d'amitié et de prompt rétablissement à Julie LEGALLIARD, actuellement hospitalisée.

La Présidente procède à la lecture de l'ordre du jour et précise que le point concernant la revue de programmes et d'appels à projet, communication n°1, se déroulera à partir de 11H00 pour permettre à Vincent SEGUELA, secrétaire général de la FLL de nous rejoindre.

Elle rappelle ensuite que le compte rendu de ce Comité Directeur sera approuvé, après relecture, en fin de réunion.

I/ Actualité des dirigeants

La Présidente invite Corinne BORD à présenter l'actualité de la FLL. Corinne BORD explique les sujets sur lesquels la FLL travaille actuellement, à savoir la suite de la démarche Progress, et le programme en direction de la jeunesse.

La Présidente rend compte des réunions auxquelles elle a représenté l'UNSL, à savoir :

- ✓ Le rendez-vous avec le Directeur de l'Agence Nationale du Sport. L'ANS a une attente particulière concernant nos travaux sur les mesures d'impact des actions sur les publics.
- ✓ Le renouvellement de la convention de partenariat avec la FF Vol en Planeur, avec une séance de signature organisée dans leur centre national (Château Arnoux Saint Auban /04).
- ✓ Les relations avec le CNOSF. Elle invite Cécile LAGIER MOULIN à relater de sa participation à l'Assemblée Générale électorale du CNOSF, le 29 juin dernier. L'UNSL était officiellement représentée par la Vice-Présidente, Françoise BOUVIER portant le mandat de l'UCPA. La Présidente rend également compte de sa participation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du CNOSF du 15 septembre dernier portant notamment sur la rémunération de la Présidente (9000€).
- ✓ Le groupe de travail du CNOSF au sujet de la délégation des fédérations sportives. Une discussion s'instaure à ce sujet, particulièrement au sujet des méthodes de travail adoptées par la nouvelle gouvernance et qui donnent lieu à des postures qui sont jugées comme clivantes.
- ✓ La place de l'UNSL dans les commissions ad hoc du CNOSF. Elle indique que l'UNSL a candidaté à la commission « Club de la mixité » et la commission « lutte contre les violences sexuelles et discriminations ». Ces candidatures sont portées par Lydie BOURY et Françoise BOUVIER.

Les autres dirigeants n'ayant pas de communication à effectuer, la Présidente enchaîne avec la suite de l'ordre du jour.

Délibération 1 : Organisation des commissions statutaires

Le Vice-président, assisté du Directeur présente ce rapport et procède à l'enregistrement des candidatures (Tableau complété en séance).

Après échange, ce rapport est adopté à l'unanimité.

Délibération n°2 : Approbation des propositions de la Commission Médicale, Comité Sport Santé

Jean Louis LLOUQUET (Médecin fédéral) et Matthieu VERMEIL (CTN) font le compte rendu des travaux de la commission qui se sont déroulés la veille.

Ils sollicitent l'approbation des membres du Comité Directeur sur les propositions suivantes :

- ✓ Il est évoqué le renfort de la commission, notamment par un-e médecin du sport pour suppléer et remplacer le médecin fédéral qui souhaite passer la main.
- ✓ L'actualisation du règlement médical fédéral. En ce sens, le Directeur indique que ce travail devra être présenté au prochain Comité Directeur pour ratification.
- ✓ La poursuite et le développement des actions relevant du sport santé sur la base des priorités présentées en séance.
- ✓ La question de la disparition du CMNCI.
- ✓ L'idée d'organiser un séminaire d'ici quelques mois.

Il est demandé aux dirigeants d'adopter ce rapport précisant la fiche de route de la Commission Médicale, Comité Sport Santé.

Après échange, ce rapport est adopté à la majorité, moins une abstention.

Délibération 3 : Approbation de la commission éthique et prévention des violences sexuelles dans le sport

François FOURREAU, dirigeant référent de la commission, et Myriam CHOMAZ (CTS) rendent compte des travaux de la commission qui se sont déroulés la veille. Il sollicite l'approbation du Comité Directeur sur les propositions suivantes :

- ✓ La définition du périmètre de la commission et sa dénomination.
- ✓ L'urgence de mise en conformité des clubs et des instances fédérales sur la question de l'honorabilité des dirigeants et des encadrants.
- ✓ L'établissement d'un calendrier de travail 2021/22.

Il est demandé aux dirigeants d'adopter ce rapport précisant la fiche de la commission éthique et prévention des violences sexuelles dans le sport.

Après échange, ce rapport est adopté à l'unanimité

Délibération 4 : UNICON20, approbation du projet d'avenant à la convention initiale signée avec l'IUF

Hervé CRAUSTE et François WURMSER commentent le rapport au sujet de la nécessité de rédiger un avenant à la convention d'organisation de l'UNICON20.

Après échange, ce rapport est adopté à l'unanimité

Délibération 5 : Calendrier et méthodologie de validation des BP de l'UNSLI et de ses organes déconcentrés

Jean Jacques DAWIDOWICZ, Trésorier et Sylvain PREHU présentent le rapport projeté en séance qui précise la méthode et le calendrier d'élaboration du BP 2022 de l'UNSLI.

Le Directeur précise que cette méthodologie n'a pas été effective en 2021. Ceci représente un problème majeur dans l'exercice de la fonction de direction de l'UNSLI. Il estime ne pas avoir pu, pour des raisons techniques et d'organisation interne, piloter le budget de l'association.

Après échange, ce rapport est adopté à l'unanimité

Communication 1 : Revue des programmes et d'appels à projets

La Présidente invite la Vice-Présidente à présenter ce rapport. Cécile LAGIER MOULIN précise que ce rapport est récurrent dans les ordres du jour du Comité Directeur. Ce rapport a pour but d'informer les dirigeants de l'avancée des actions du projet fédéral. Elle présente brièvement les 5 programmes structurant du projet fédéral de l'UNSLI. Elle invite Carine VARLEZ à commenter le diaporama projeté en séance.

Les échanges au fil de l'eau de la présentation abordent les questions suivantes :

- Les modèles économiques de déploiement des programmes.
- L'étayage scientifique des programmes incluant la mesure d'impact.
- La nécessité du travail inter-services Léo Lagrange.

- Le SG annonce la programmation d'un congrès du réseau à l'horizon juin 2024. Il se réjouit des avancées et de l'implication de l'UNSLI dans les projets portés par la FLL.

Communication 2 : Présentation du marché AFPA

Communication intégrée dans le point précédent.

Questions diverses :

a. Cas des clubs affiliés avec activités sportives ne prenant pas de licences

Joël VIGNAU fait part de ses observations concernant la situation des clubs affiliés à la FLL, qui, relevant de l'UNSLI car ils organisent du sport, ne prennent pas de licence sportive. Il souhaiterait qu'une position fédérale soit prise à ce sujet.

Après discussion, il est décidé de mandater les URSLI pour rencontrer les clubs relevant de cette problématique et les inviter à régulariser leur situation, de ne plus soutenir les demandes de subventions des clubs qui seraient dans cette situation. D'autre part, il est décidé de mandater un dirigeant pour étudier cette problématique afin de proposer des solutions lors d'un prochain Comité Directeur et de saisir ensuite le Secrétaire Générale de la FLL sur cette question. Adrien ARJONA et Joël VIGNAU sont chargés de composer ce groupe de travail.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

b. Le Pass'Sport pour les centres d'animations gérés par la FLL

Le Directeur de l'UNSLI, à la demande de Géraldine DENAT, Présidente de l'URSLI PACA, soulève la question de la mise en œuvre du Pass'sport pour les enfants ayant-droit, mais pratiquant au sein des centre sociaux, maisons de quartier ou maisons pour tous.

Après discussion, il est décidé de charger la direction de l'UNSLI d'étudier cette question et de faire des propositions opérationnelles au bénéfice des publics concernés. Ces propositions seront soumises à la validation du Bureau Directeur.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Lecture faite, et invités à lire le document, les membres du Comité Directeur présents en séance adoptent le compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture la séance à 16H45.